

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1057>

Menut, Guillemin, Buirette...

- Revue N°74 -

Date de mise en ligne : lundi 20 mars 2017

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Certaines rues de la ville de Sainte-Ménéhould portent des noms inconnus pour tous, ou presque ; ces noms étaient les noms de bienfaiteurs qui ont fait des legs pour des gens méritants. Cherchons à en savoir plus sur ces legs et sur l'histoire de ces rues.



Ce devait être la mode en ce début du XXe siècle : faire un legs, c'est donner une somme d'argent dont une partie sera attribuée à des personnes méritantes. Le legs est la transmission à titre gratuit d'un ou plusieurs biens du défunt faite de son vivant par testament mais qui ne prendra effet qu'après son décès ; la donation par contre prend effet du temps du vivant.

Mais les postulants, pauvres bien que méritants, devaient répondre à des conditions imposées par les généreux donateurs.

Le legs Menut

Le legs Menut était destiné à des femmes pauvres qui travaillaient avec assiduité et devaient présenter pas mal de certificats dont un « certificat de bonne vie et moeurs ». Ce certificat devait disparaître ; c'était une attestation du maire qu'aucune condamnation ne figurait sur le bulletin du casier judiciaire n°3 d'une personne. La disparition de ce document, suite à la loi de 1997, suscite parfois des polémiques.

A une séance du conseil municipal en 1926, M. Nordemann rappela la vie de M. Menut (mort adjoint au conseil) et remit à Mlle G., demeurant au Château, la somme de 800 F provenant du legs Menut ? (Un kilo de pain à l'époque coûtait 2 F, un kg de café 23 F, un pantalon 30 F).

"Legs Menut

Le Maire de la ville de Sainte-Ménéhould rappelle aux postulantes du legs Menut les conditions imposées par ce donataire. Les postulantes devront être âgées d'au moins 21 ans, être nées et domiciliées à Ste-Ménéhould, être pauvres, et s'être fait remarquer par leur assiduité au travail, la régularité de leur conduite et la pureté de leurs moeurs. Elles devront joindre à leur demande leur bulletin de naissance. Un certificat de bonne vie et moeurs, l'extrait de leur casier judiciaire, les certificats et attestations de leurs employeurs."

La rue Menut

Cette rue mène aujourd'hui de l'ancien hôpital au quartier du Milanais. Emile Baillon dans son livre d'histoire locale nous renseigne sur l'origine de cette rue :

Dès l'année 1315, les Juifs réapparaissent à Ste-Ménéhould où une rue spéciale leur est désignée. Cette Rue des Juifs, alors séparée d'un groupe de maisons qui constituait la bourgade d'Hould, était barrée à la tombée de la nuit aux deux extrémités par une chaîne. On craignait que ces opprimés, par représailles des mauvais traitements qu'ils avaient subis, puissent commettre des méfaits ou nuire par des sortilèges à la tranquillité publique ou empoisonner les puits de la ville en s'écartant la nuit de leurs demeures quand on ne pouvait plus les surveiller à cause de l'obscurité des rues.

Cette ancienne rue partait du carrefour du Milanais et aboutissait aux maisons du quartier d'Hould.

En 1835 on perça une rue reliant le centre gauche de la rue Florion au carrefour du Milanais. On la dénomma d'abord rue de l'Hôpital puis rue Menut.

Menut, Guillemain, Buirette...



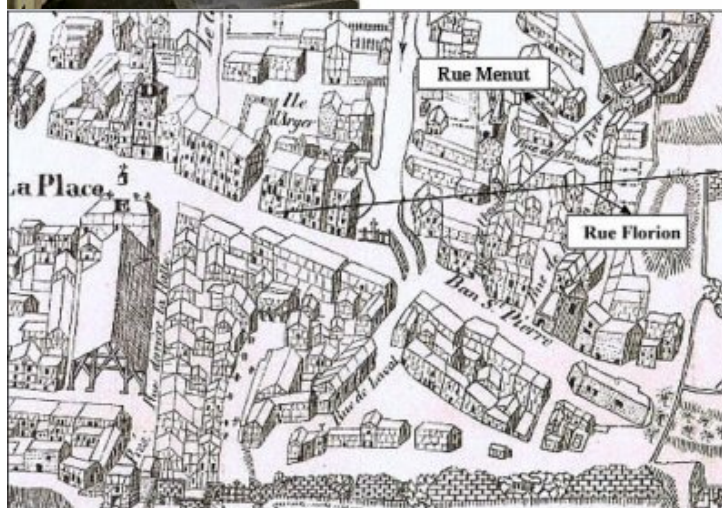
En fait il y avait une rue de l'Hôpital et une rue de Florion qui menait à la porte de Florion et débouchait sur le quartier du Milanais. A la reconstruction de la ville, une grande rue fut aménagée en prolongement directe de la rue de la Petite Auch, aujourd'hui rue Chanzy, pour sortir de la ville et elle prit ce nom de Florion.

Sur le plan napoléonien, cette rue porte le nom de « rue de Verrières » car c'était la seule rue qui permettait d'aller à Verrières ou à Givry, alors que l'actuelle rue de Verrières (près de l'école) n'était pas encore ouverte. En 1910, la rue porte toujours le nom de rue de Verrières.

Mais Baillon ne dit pas qui était ce Monsieur Menut, donateur, ayant fait ce legs uniquement à la gent féminine.
John Jussy



A suivre :
Legs Guillemain
et Buirette



La rue de Verrières est devenue
la rue Menut

